

EPP

Antibiotiques et angines bactériennes : optimiser la prescription en officine

Objectifs pédagogiques

- ✓ Identifier les situations favorables à la délivrance appropriée d'antibiotiques dans les angines aiguës.
- ✓ Savoir orienter les cas complexes vers une consultation médicale.
- ✓ Encourager une prescription sécurisée, responsable et conforme aux recommandations, des antibiotiques pour le traitement des angines en pharmacie.
- ✓ Maîtriser le cadre législatif et les conditions d'utilisation du TROD angine en pharmacie pour le traitement des angines en pharmacie.

N° DPC : 72992525195

Financement

DPC

Indemnité : 176 €

Connectée

Public : 

Pharmacien.ne.s

Durée : 4 heures

Pré-requis : Aucun

Programme

La formation s'organise de la manière qui suit :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2ème tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.